



PHILHARMONIE DE PARIS
**ORCHESTRE
DE PARIS**

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE D'ALTO TUTTI (4 février 2022)

REGLEMENT

1. Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **copie de la carte d'identité ou du passeport**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. Prise de fonction : à convenir

3. La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 4 : 3435,78 € (au 01.01.2019).

4. Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

5. Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> et envoyer une copie de leur carte d'identité numérisée par email : concours@orchestredeparis.com **avant le 24 janvier 2022**, dernier délai. Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves.

6. La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage.

7. Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

DATES DU CONCOURS

1^{ère} épreuve (derrière paravent) 2^{ème} et 3^{ème} épreuves : le vendredi 4 février 2022, à partir de 9h30

LIEU : Philharmonie de Paris – Salles précisés sur la convocation.

RULES

1. *This audition is open to candidates of all nationalities. To compete, all candidates must imperatively produce to the Administration of the Orchestre de Paris the copy of identity card or passport and complete the online registration form*

Any incomplete file will not be taken into account.

2. *Taking office:*

3. *The gross monthly remuneration is that of category 4: € 3435,78 (as of 01.01.2019).*

4. *All applicants will be judged on an identical program. Orchestral excerpt can be downloadable on our web site.*

5. *Candidates wishing to participate in this competition must complete the online form on our site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> and send a copy of their scanned identity card by email: concours@orchestredeparis.com before January 24th 2021, latest deadline. Registered candidates will receive an invitation by email indicating the place, date and time of the tests.*

6. *the first round takes place behind a screen. A drawing of lots will take place approximately 30 minutes before the passage of each of the groups convened, which will define a numbered order of passage.*

7. *The costs of stay, travel as well as those concerning the rehearsals with the pianist, are the responsibility of the candidate.*

An online reservation and payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with the invitation. By default, the competition pianist will accompany all the candidates during the relevant tests on the day of the audition.

AUDITION DATES

1st round (behind screen) 2nd and 3rd round Friday, february 4th 2022, from 9:30 a.m

LOCATION: Philharmonie de Paris - Rooms specified on the invitation.

1^{er} Tour :

- SCHUBERT : Sonate pour Arpeggione, arrangée pour alto et piano (Edition au choix) :

Du début à la mesure 124 (1^{er} temps)

- STRAUSS : Don Juan : Du début à 5 mesures avant le repère D (1^{er} temps) (Edition Peters)

2^{ème} Tour :

- BARTOK : Concerto pour alto (Version au choix) : Du début au 1^{er} temps de la mesure 154 (Edition Boosey & Hawkes)
- BERLIOZ : Carnaval romain, Ouverture : Andante sostenuto : De la 2^{ème} mesure après le repère 1 (dernier temps) jusqu'à 1 mesure après le repère 4. Jouer la partie supérieure (Edition Breitkopf)
- SMETANA : La Fiancée vendue, Ouverture : Vivacissimo : Du début à la mesure 107 (1^{er} temps) (Edition Bote & Bock)

3^{ème} Tour :

- BARTOK : Musique pour instruments à cordes, percussions et célesta, en 4 parties : (Edition Universal)
 - 2^{ème} mouvement : De la mesure 324 à la mesure 385 incluse.
 - 3^{ème} mouvement : De la mesure 6 à la mesure 13 incluse.
- BEETHOVEN : Symphonie n°5 : Andante con moto : (Edition Bärenreiter)
 - 2^{ème} mouvement : Du début à la mesure 37 incluse
 - 2^{ème} mouvement : De la mesure 49 à la mesure 86 (1^{er} temps)
 - 2^{ème} mouvement : De la mesure 98 à la mesure 106 incluse.
- MAHLER : Symphonie n°10 (Version Cooke) : (Edition Associated Music publishers)
 - 1^{er} mouvement : Du début à la mesure 15 incluse
 - 1^{er} mouvement : De la mesure 102 à la mesure 111 incluse.
- MOZART : La Flûte enchantée, Ouverture : 1^{er} mouvement (Adagio) : De la mesure 27 à la mesure 63 incluse. (Edition Bärenreiter)
- RAVEL : Daphnis et Chloé : Suite n°2 : De 4 mesures après le repère 212 à 10 mesures après le repère 217 (Edition Orchestre de Paris)

Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

+ Orchestral excerpt in sight reading

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.